

(1)
(N^o 60.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 30 AVRIL 1872.

Rapport de la Commission de la Justice, chargée d'examiner le Projet de Loi portant augmenta- tion du personnel des Tribunaux de première instance de Bruxelles et de Nivelles.

(Voir les N^{os} 74 et 135 de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. le Baron d'ANETHAN, SOLVYNS, PIRMEZ et F. DOLEZ.

MESSIEURS,

Le Projet de Loi portant augmentation du personnel des tribunaux de 1^{re} instance de Bruxelles et de Nivelles n'a donné lieu à aucune observation dans le sein de la Commission de la Justice. Celle-ci a l'honneur de vous en proposer l'adoption

Le Vice-Président-Rapporteur,
F. DOLEZ.